Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMPTES 2002 - AVANT VÉRIFICATION PAR LE CONTRÔLE CANTONAL DES FINANCES

Un résultat dans la cible, malgré des recettes en recul

L'Etat de Vaud présente des comptes 2002 avec un déficit de 226 millions de francs, soit 17 millions de moins que la prévision budgétaire votée par le Parlement. Ce résultat ne constitue pas une surprise, malgré les effets BCV et le revers conjoncturel imprévu lors du budget. L'exercice 2002 se caractérise cependant par une croissance contenue des charges (+2,5%) ainsi qu'une faible progression des revenus (+1,3%).

Charges et revenus effectifs sont tous deux inférieurs dans la même proportion aux prévisions budgétaires (-1,8% et -2% respectivement), ce qui maintient le déficit 2002 dans la cible du budget. L'indexation revue à la baisse (0,6% contre 2% au budget) a allégé de 45 millions de francs la charge salariale budgétisée; alors que les recettes d'impôt enregistrent 71 millions de moins que prévu.

Jugée trop importante au moment du budget, la croissance des charges a été contenue à un niveau global acceptable, en ligne avec le Programme de législature présenté récemment par le Conseil d'Etat. Les dépenses dans les secteurs clé de la formation, de la santé et du social ont augmenté de 154 millions de francs par rapport à 2001. La charge d'intérêts relative à la dette poursuit la baisse amorcée en 2001, en raison de taux très favorables sur le marché. Habituellement modérées en seconde période fiscale (système bisannuel), la progression attendue des recettes a subi la forte baisse des impôts sur le bénéfice et le capital (-80 millions).

Conformes au budget, les investissements s'élèvent à 221 millions de francs, qui concernent notamment l'école de Marcelin, la polyclinique du Bugnon et la prison de La Croisée. La chute de la valeur des titres BCV augmente de 682 millions le découvert

au bilan de l'Etat, qui passe le seuil préoccupant de 4 milliards de francs.

Plus généralement, il ressort de l'exercice 2002 que la croissance des charges, même de faible amplitude, reste plus importante que la progression des revenus; ce qui est contraire à tout objectif de retour à l'équilibre. En outre, si l'Etat maîtrise mieux son budget et parvient à contenir ses dépenses - sauf imprévu -, il doit compter avec des recettes volatiles, de plus en plus réactives à la conjoncture. Aussi n'a-t-il d'autre choix que de mettre en ?uvre rapidement et dans leur plus grande rigueur, avec l'appui du Parlement, les mesures d'assainissement prévues par le Programme de législature et sa Planification financière.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 mars 2003

Pascal Broulis, chef du Département des finances (021/316 20 00); Francis Randin, chef du Service d'analyse et de gestion financières (021/ 316 25 50)

Comptes 2002 annexes V1
Comptes 2002 présentation.Vdéf